

# PSSM module Jeunes

<b>Public concerné</b>	Tout public (plus de 18 ans) travaillant ou vivant avec des jeunes de 12 à 21 ans environ	<b>Prérequis</b>	néant
<b>Nb de stagiaires</b>	8 à 16	<b>Durée</b>	2 jours (14 h) Possibilité de jours non consécutifs
<b>Public en situation de handicap</b>	Sur demande	<b>Intervenant</b>	Isabelle LOUIS
<b>Objectifs</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale</li> <li>• Acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement psychique des jeunes</li> <li>• Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale</li> <li>• Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée</li> </ul>			
<b>Adaptation du contenu</b>	Formation standardisée	<b>Modalités</b>	Présentiel
<b>Méthodes pédagogiques</b>	Vidéos Activités de groupe Jeux de rôle...	<b>Évaluation des connaissances</b>	Quizz
<b>Documents stagiaires</b>	Manuel du secouriste		
<b>Avis clients / stagiaires (Janv à nov 25)</b>			
100 % des participants recommanderaient cette formation			
<b>Conditions financières</b>	Devis sur demande	<b>Contact, réclamations, suggestions</b>	Is.louis@hotmail.fr

# PROGRAMME DÉTAILLÉ

## TROUBLES DE SANTÉ MENTALE ÉMERGENTS :

- Dépression
- Problèmes d'anxiété
- Troubles du comportement alimentaire • Psychose
- Problèmes liés à la dépendance

## CRISES EN SANTÉ MENTALE :

- Pensées et comportements suicidaires
- Automutilations non suicidaires
- Attaques de panique
- Evènements traumatiques
- Etats sévères de psychoses
- Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques
- Comportements agressifs

Programme mis au point par : *Premiers Secours en Santé Mentale France* - Jardins d'entreprises – Bât. A - 213, rue de Gerland 69007 Lyon / [info@pssmfrance.fr](mailto:info@pssmfrance.fr) – Libre utilisation par les formateurs accrédités uniquement, dans le respect du programme standard présenté.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
• ACTIONS DE FORMATION